

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00302 Numéro SIREN : 411 816 176 Nom ou dénomination : A.S.P. TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2019 sous le numéro de dépôt 1804

Désignation de l'entreprise : SAS ASP Technologies		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : Le Vigneau 37370 Saint Paterne Racan		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 4 1 1 8 1 6 1 7 6 0 0 0 1 9			Néant ☐	
Exercice N clos le, 13 01 01 2019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	
		AH	AI	
		AJ	AK	
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AQ	
		AR	AS	
		AT	AU	
		AV	AW	
		AX	AY	
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT
			CU	CV
			BB	BC
			BD	BE
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BF	BG
			BH	BI
BJ			BK	
BL			BM	
BN			BO	
CRÉANCES		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	
DIVERS		BV	BW	
		BX	BY	
Comptes de régularisation	BZ	CA		
	CB	CC		
	CD	CE		
	CF	CG		
	CH	CI		
TOTAL (II)		CJ	CK	
Charges constatées d'avance (3)*		CW		
TOTAL (III)		CM		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CN		
Primes de remboursement des obligations (V)		CO		
Écarts de conversion actif * (VI)		1A		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	
Cause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ASP Technologies		Néant ☐	
				Exercice N 30092018	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1045000..)	DA	1045000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	82150		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	524195		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	91917		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	1743271	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	758973		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	389763		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	810274		
	Dettes fiscales et sociales	DY	513829		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	21429		
	Autres dettes	EA	201		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2494471		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4237742		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1960555		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP Technologies				Exercice N		Néant ☐ *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1301299	FB		FC	1301299	
	Production vendue	FD	4719871	FE		FF	4719871	
								biens *
		FG	1982038	FH		FI	1982038	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8003208	FK		FL	8003208	
	Production stockée *					FM	121918	
	Production immobilisée *					FN	40004	
	Subventions d'exploitation					FO	24745	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	65040	
Autres produits (1) (11)					FQ	71		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8254988	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	928194	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	16686	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1157619	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-26038	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3345032	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	135860	
	Salaires et traitements *					FY	1678949	
	Charges sociales (10)					FZ	650811	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	199016	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	64159	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	12956	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8163247
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	91740
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	74	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	74	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7175	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7175	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-7100	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	84640	

Désignation de l'entreprise		SAS ASP Technologies		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	30000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	30000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	384		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	12744		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13129		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	16870		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	9594		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8285062		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	8193145		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	91917		
RENNVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	1847	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	52391	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	Détail en annexe			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		



KPMG Entreprises
Centre d'Affaires Aéronef
41 rue de la Milletière
Bâtiment F - BP 79737
37097 TOURS Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)2.47.63.47.00
Télécopie : +33 (0)2.47.44.52.81
Site internet : www.kpmg.fr

SAS ASP Technologies

Annexe de base aux comptes annuels de l'exercice clos le
30 septembre 2018
Montants exprimés en euros

Ce rapport contient 17 pages



Table des matières

1	Faits caractéristiques	3
1.1	Evènements principaux	3
1.1.1	Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1.2	Evènements postérieurs à la clôture	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Actif	4
2.1.1	Tableau des immobilisations	4
2.1.2	Immobilisations incorporelles	4
2.1.3	Immobilisations corporelles	5
2.1.4	Immobilisations financières	6
2.1.5	Stocks	7
2.1.6	Chantiers	7
2.1.7	Créances	7
2.2	Passif	9
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	9
2.2.2	Capital	9
2.2.3	Provisions pour risques et charges	10
2.2.4	Autres dettes	11
3	Informations relatives au compte de résultat	13
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	13
3.2	Impôt sur les bénéfices	13
3.2.1	Impôt différé	13
3.2.2	Autres informations significative	13
3.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	14
4	Autres informations	15
4.1	Engagements et opérations non inscrites au bilan	15
4.1.1	Engagements financiers donnés et reçus	15
4.1.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	16
4.2	Autres informations diverses	17
4.2.1	Effectif moyen	17
4.2.2	Honoraires des commissaires aux comptes	17



1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux

1.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

1.1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est survenu postérieurement à la date de clôture.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du nouveau Plan Comptable Général (règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	366 052	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	21 058	-	-
Matériel de transport	-	68 783	-	13 290
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	7 579	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	7 670	4 030	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.2.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire et dégressif	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire et dégressif	2 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans



2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Tableau de variation

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	100	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	45	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.4.2 Créances immobilisées

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances clients	1 K€	/
Autres créances	98 K€	/
Dettes fournisseurs	40 K€	/
Autres dettes	390 K€	/



2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits fabriqués

Les stocks fabriqués sont évalués au coût du déboursé exact :

- Matières,
- Main d'œuvre directe : temps passé valorisé au coût direct réel.

2.1.6 Chantiers

Les chantiers en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



2.1.7.1 Classement par échéance

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	31 676	-	31 676
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	76 065	-	76 065
	Autres créances clients	1 856 328	1 856 328	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	6 161	6 161	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 472	4 472	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	75 566	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	57 802	57 542
	Groupes et associés	86 752	86 752	-
	Débiteur divers	31 510	31 510	-
Charges constatées d'avance		98 523	98 523	-
TOTAL		2 324 800	2 159 575	105 284



2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	1 045 K€	-	-	1 045 K€
Réserves légale	75 K€	7 K€	-	82 K€
Report à nouveau	-	-	-	-
Autres réserves	390 K€	135 K€	-	524 K€
Résultat	142 K€	92 K€	142 K€	92 K€
Total	1 651 K€	234 K€	142 K€	1 743 K€

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	130 625	1 045 000
<i>Mouvements :</i>		
• Augmentation par incorporation de réserves		-
• Augmentation par apports en numéraire		-
Position fin de l'exercice	130 625	1 045 000

Le capital est composé de 130 625 actions de 8 € de valeur nominale.



2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Dettes garanties par des sûretés réelles données

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement	Matériels	465 K€
Nantissement	Fonds de commerce	- K€
Gage	Véhicules	30 K€



2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	-	-	-	-
- A 1 an max à l'origine	849	849	-	-
- A + d'1 à l'origine	758 123	224 206	473 623	60 293
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	810 274	810 274	-	-
Personnel et comptes rattachés	237 808	237 808	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	237 568	237 568	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	26 745	26 745	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	11 707	11 707	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	21 429	21 429	-	-
Groupe et associés	389 763	389 763	-	-
Autres dettes	201	201	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	2 094 471	1 990 555	473 623	60 293



2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 K€
Dettes fiscales et sociales	375 K€
Autres dettes	-
Total	423 K€



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Marchandises	1 301 K€
Produits de biens	4 720 K€
Production de services	1 982 K€
Total	8 003 K€

3.2 Impôt sur les bénéfices

3.2.1 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases- C3S	-
Taux d'imposition ⁽¹⁾	33.1/3 %
Créance d'impôt différé	-

⁽¹⁾ Taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.2.2 Autres informations significative

- Société intégrée fiscalement

La société ASP Technologies est intégrée fiscalement.

La société tête de groupe redevable de l'impôt est la société Atelier Saint Pateme.



3.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de votre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 82 K€. Il correspond au montant du CICE de l'exercice social.

Au compte de résultat, votre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Il traduit le droit au CICE, acquis par votre entité, relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Au bilan, il a été enregistré au crédit du poste "*4554000 Compte courant Atelier Saint Pateme – société tête de groupe*" pour la part correspondant à l'année civile 2017, soit 97 K€ et au crédit du compte "*448700 Etat produit à recevoir*" pour la part du CICE calculé sur les salaires des 9 premiers mois de l'année civile 2018, soit 58 K€.

Ce *produit* de 97 K€ correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt sociétés 2017-2018 du groupe intégré fiscalement.

Il a contribué au financement des acquisitions d'immobilisations de l'exercice, au maintien des effectifs.



4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Les avals, cautionnements et garanties

La société bénéficie de cautions bancaires à hauteur de 27 K€ pour couvrir les retenues de garanties.

4.1.1.2 Les engagements consentis à l'égard d'entités liées

Il est rappelé que la société ASP Technologies a bénéficié de réductions de prestations de direction générale, technique, gestion administrative, gestion comptable, gestion commerciale, gestion informatique, exceptionnelles de la part de son principal actionnaire, la société Atelier de Saint Patern.

Ils sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Sur l'exercice les conditions de retour à meilleure fortune n'ont pas été atteintes.

Au 30 septembre 2018, le solde de ces abandons s'élève à 2 496 K€.

4.1.1.3 Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite est évalué à 352 K€ (dont 101 K€ de charges patronales). Cette évaluation tient compte :

- d'une revalorisation des salaires sur la base de 0.5% par an ;
- d'un taux de charges sociales de 40% ;
- d'une actualisation de l'indemnité de départ en retraite sur la base du taux Iboxx au 30/09/2018, soit 1.54% ;
- de la table statistique INSEE de mortalité;
- d'une probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite.

La société fait appel à un organisme spécialisé externe pour la gestion des indemnités de départ à la retraite. Au 30/09/2018, le montant capitalisé auprès du fonds s'élève à 23 K€.



4.1.1.4 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements donnés		
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	2 496 K€	2 496 K€

4.1.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	/	/	/	/	/
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	/	/	/	/	/
• A plus de 5 ans	/	/	/	/	/
Total	/	/	/	/	/
Montant pris en charge dans l'exercice	/	/	/	/	/



4.2 Autres informations diverses

4.2.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise	6
Techniciens – Employés	8
Ouvriers	31
Total	51

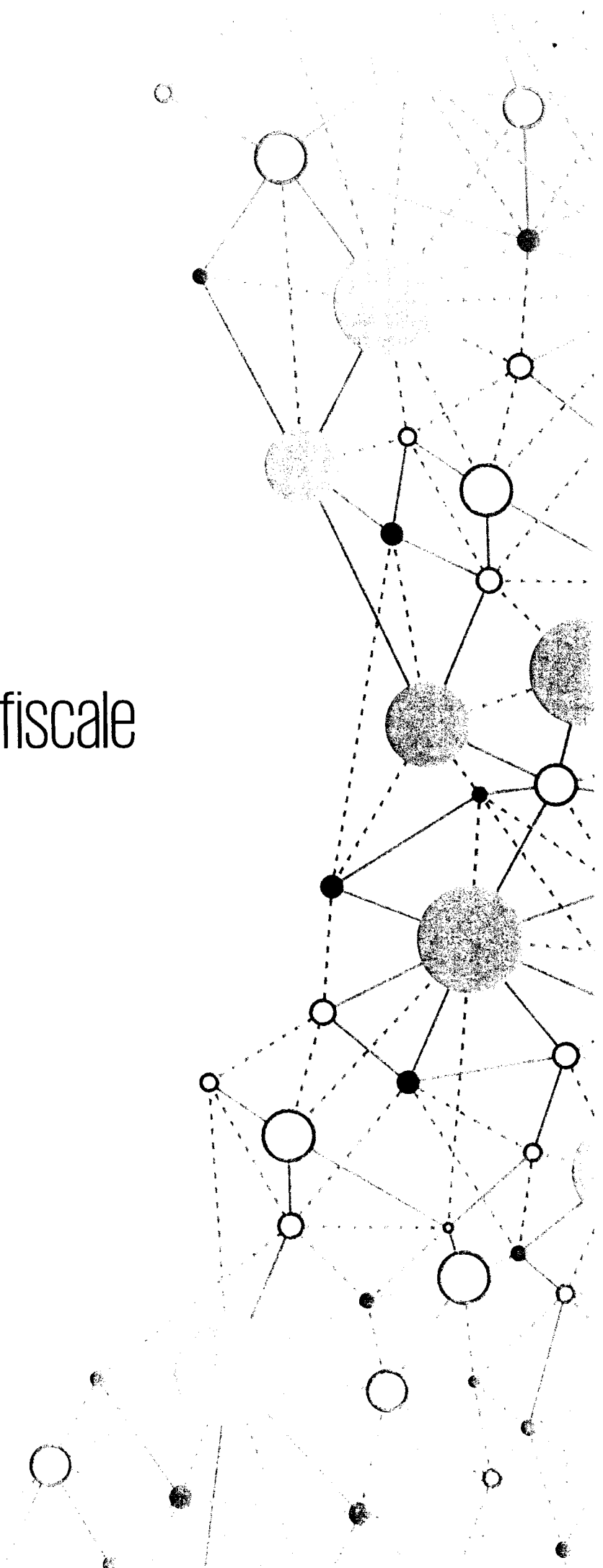
4.2.2 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	10 K€



ASP Technologies

Déclaration et liasse fiscale





RSM

RSM Ouest Audit

24, Place d'Avesnières
BP 30423
53004 Laval Cedex
France
T +33 2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

A.S.P. TECHNOLOGIES
SAS au capital de 1 045 000 euros

Le Vigneau
37370 SAINT PATERNE RACAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

A l'assemblée générale de la société **ASP TECHNOLOGIES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ASP TECHNOLOGIES** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

La société constitue des provisions pour dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « 2.1.7 – Créances » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT à LAVAL, le 7 mars 2019

RSM Ouest Audit
Commissaire aux Comptes



Jean-François MERLET
Associé

ASP Technologies

N° SIRET : 41181617600019

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice au 30/09/2018			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2017
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	104 119	97 797	6 322	19 980
		Fonds commercial (1)	38 112	38 112		
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	142 231	135 909	6 322	19 980
	Immobilisations corporelles	Terrains	1 780	1 780		
		Constructions	1 085 080	1 054 916	30 164	23 115
		Inst. techniques, mat. out. industriels	2 550 047	1 801 199	748 848	526 677
		Autres immobilisations corporelles	387 972	200 371	187 600	151 450
		Immobilisations en cours	7 670		7 670	4 030
		Avances et acomptes				
		TOTAL	4 032 550	3 058 267	974 283	705 273
		Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
	Autres participations		150		150	50
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés		919		919	874
	Prêts					
	Autres immobilisations financières		31 676		31 676	31 676
	TOTAL		32 745		32 745	32 600
Total de l'actif immobilisé		4 207 528	3 194 176	1 013 351	757 854	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	189 378		189 378	163 340
		En cours de production de biens	392 863		392 863	270 945
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	175 354		175 354	192 041
		TOTAL	757 596		757 596	626 326
	Avances et acomptes versés sur commandes					4 549
	Créances	Clients et comptes rattachés	1 932 394	68 558	1 863 835	2 075 983
		Autres créances	262 265	19 696	242 568	230 451
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	2 194 659	88 255	2 106 404	2 306 435
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		261 866		261 866	468 517	
TOTAL		261 866		261 866	468 517	
Charges constatées d'avance		98 523		98 523	96 638	
Total de l'actif circulant		3 312 646	88 255	3 224 391	3 502 468	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		7 520 174	3 282 431	4 237 742	4 260 323	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			133 607	92 836	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

ASP Technologies

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 30/09/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 045 000)	1 045 000	1 045 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	82 158	75 077
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	524 195	389 659
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	91 917	141 617
	Situation nette avant répartition	1 743 271	1 651 353
	Subvention d'investissement		
Provisions	Provisions réglementées		
	Total	1 743 271	1 651 353
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	758 973	522 160
	Emprunts et dettes financières divers (3)	389 763	449 028
	Total	1 148 736	971 188
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	810 274	1 044 985
	Dettes fiscales et sociales	513 829	582 264
Dettes	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 429	10 531
	Autres dettes	201	
	Instruments de trésorerie		
	Total	1 345 735	1 637 780
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	2 494 471	2 608 969
Écart de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF	4 237 742	4 260 323
Crédit-bail immobilier	Crédit-bail immobilier		9 641
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	533 916	346 174
	à moins d'un an	1 960 555	2 262 794
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) dont emprunts participatifs		

ASP Technologies

Périodes 01/10/2016 30/09/2017 Durées 12 mois
01/10/2017 30/09/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	1 301 299		1 301 299	1 556 292
	Production vendue : - Biens	4 719 871		4 719 871	4 897 406
	- Services	1 982 038		1 982 038	2 271 027
	Chiffre d'affaires net	8 003 208		8 003 208	8 724 726
	Production stockée			121 918	7 679
	production immobilisée			40 004	
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			24 745	15 290
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			65 040	70 195
	Autres produits			71	3 214
	Total			8 254 988	8 821 107
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			928 194	1 116 573
	Variation de stocks			16 686	-53 332
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			1 157 619	1 283 246
	Variation de stocks			-26 038	-32 317
	Autres achats et charges externes (3)			3 345 032	3 705 729
	Impôts, taxes et versements assimilés			135 860	116 740
	Salaires et traitements			1 678 949	1 674 205
	Charges sociales			650 811	619 931
	Dotations · sur immobilisations amortissements			199 016	192 876
	d'exploitation · sur actif circulant provisions				
	Autres charges			64 159	19 696
	Total			12 956	21
	Résultat d'exploitation A			8 163 247	8 643 372
Opér. courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée B			91 740	177 734
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			74	68
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				163
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			74	231
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			7 175	7 939
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			7 175	7 939
	Résultat financier D			-7 100	-7 707
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			84 640	170 026

ASP Technologies

Périodes 01/10/2016 30/09/2017 Durées 12 mois
01/10/2017 30/09/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 550
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	30 000	7 550
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	384	1 250
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 744	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	13 129	1 250
	Résultat exceptionnel	F 16 870	6 300
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H 9 594	34 710
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		91 917	141 617
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	1 847	9 641
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux

1.1.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

1.1.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est survenu postérieurement à la date de clôture.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du nouveau Plan Comptable Général (règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	366 052	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	21 058	-	-
Matériel de transport	-	68 783	-	13 290
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	7 579	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	7 670	4 030	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.2.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire et dégressif	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire et dégressif	2 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans



2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Tableau de variation

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	100	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	45	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.4.2 Créances immobilisées

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

Montant concernant les entreprises

	<i>liées</i>	<i>avec lesquelles la société a un lien de participation</i>
Créances clients	1 K€	/
Autres créances	98 K€	/
Dettes fournisseurs	40 K€	/
Autres dettes	390 K€	/



2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Stocks de produits fabriqués

Les stocks fabriqués sont évalués au coût du déboursé exact :

- Matières,
- Main d'œuvre directe : temps passé valorisé au coût direct réel.

2.1.6 Chantiers

Les chantiers en cours sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



2.1.7.1 Classement par échéance

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	31 676	-	31 676
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	76 065	-	76 065
	Autres créances clients	1 856 328	1 856 328	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	6 161	6 161	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 472	4 472	-
	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	75 566	75 566	-
	Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
	Divers	57 802	260	57 542
	Groupes et associés	86 752	86 752	-
	Débiteur divers	31 510	31 510	-
	Charges constatées d'avance	98 523	98 523	-
TOTAL		2 324 860	2 159 575	165 284



2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	1 045 K€	-	-	1 045 K€
Réserves légale	75 K€	7 K€	-	82 K€
Report à nouveau	-	-	-	-
Autres réserves	390 K€	135 K€	-	524 K€
Résultat	142 K€	92 K€	142 K€	92 K€
Total	1 651 K€	234 K€	142 K€	1 743 K€

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	130 625	1 045 000
<i>Mouvements :</i>		
• Augmentation par incorporation de réserves		-
• Augmentation par apports en numéraire		-
Position fin de l'exercice	130 625	1 045 000

Le capital est composé de 130 625 actions de 8 € de valeur nominale.



2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Dettes garanties par des sûretés réelles données

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement	Matériels	465 K€
Nantissement	Fonds de commerce	- K€
Gage	Véhicules	30 K€



2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit	-	-	-	-
- A 1 an max à l'origine	849	849	-	-
- A + d'1 à l'origine	758 123	224 206	473 623	60 293
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	810 274	810 274	-	-
Personnel et comptes rattachés	237 808	237 808	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	237 568	237 568	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	26 745	26 745	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	11 707	11 707	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	21 429	21 429	-	-
Groupe et associés	389 763	389 763	-	-
Autres dettes	201	201	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	2 494 471	1 960 555	473 623	60 293



SAS ASP Technologies
Annexe de base aux comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018
Montants exprimés en euros
KPMG Entreprises

2.2.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 K€
Dettes fiscales et sociales	375 K€
Autres dettes	-
Total	423 K€

 **RSM RSM Ouest Audit**



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Marchandises	1 301 K€
Produits de biens	4 720 K€
Production de services	1 982 K€
Total	8 003 K€

3.2 Impôt sur les bénéfices

3.2.1 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases- C3S	-
Taux d'imposition ⁽¹⁾	33.1/3 %
Créance d'impôt différé	-

⁽¹⁾ Taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.2.2 Autres informations significative

- Société intégrée fiscalement

La société ASP Technologies est intégrée fiscalement.

La société tête de groupe redevable de l'impôt est la société Atelier Saint Patern.



3.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de votre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 82 K€. Il correspond au montant du CICE de l'exercice social.

Au compte de résultat, votre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Il traduit le droit au CICE, acquis par votre entité, relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Au bilan, il a été enregistré au crédit du poste "*4554000 Compte courant Atelier Saint Patern – société tête de groupe*" pour la part correspondant à l'année civile 2017, soit 97 K€ et au crédit du compte "*448700 Etat produit à recevoir*" pour la part du CICE calculé sur les salaires des 9 premiers mois de l'année civile 2018, soit 58 K€.

Ce *produit* de 97 K€ correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt sociétés 2017-2018 du groupe intégré fiscalement.

Il a contribué au financement des acquisitions d'immobilisations de l'exercice, au maintien des effectifs.



4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Les avals, cautionnements et garanties

La société bénéficie de cautions bancaires à hauteur de 27 K€ pour couvrir les retenues de garanties.

4.1.1.2 Les engagements consentis à l'égard d'entités liées

Il est rappelé que la société ASP Technologies a bénéficié de réductions de prestations de direction générale, technique, gestion administrative, gestion comptable, gestion commerciale, gestion informatique, exceptionnelles de la part de son principal actionnaire, la société Atelier de Saint Patern.

Ils sont assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Sur l'exercice les conditions de retour à meilleure fortune n'ont pas été atteintes.

Au 30 septembre 2018, le solde de ces abandons s'élève à 2 496 K€.

4.1.1.3 Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite est évalué à 352 K€ (dont 101 K€ de charges patronales). Cette évaluation tient compte :

- d'une revalorisation des salaires sur la base de 0.5% par an ;
- d'un taux de charges sociales de 40% ;
- d'une actualisation de l'indemnité de départ en retraite sur la base du taux Iboxx au 30/09/2018, soit 1.54% ;
- de la table statistique INSEE de mortalité;
- d'une probabilité de présence dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite.

La société fait appel à un organisme spécialisé externe pour la gestion des indemnités de départ à la retraite. Au 30/09/2018, le montant capitalisé auprès du fonds s'élève à 23 K€.



4.1.1.4 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements donnés		
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	2 496 K€	2 496 K€

4.1.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	/	/	/	/	/
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	/	/	/	/	/
• A plus de 5 ans	/	/	/	/	/
Total	/	/	/	/	/
Montant pris en charge dans l'exercice	/	/	/	/	/



4.2 Autres informations diverses

4.2.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise	6
Techniciens – Employés	8
Ouvriers	31
Total	51

4.2.2 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	10 K€

A.S.P. TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 045 000 euros
Siège social : Le Vigneau, 37370 SAINT PATERNE RACAN
RCS TOURS 411 816 176

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 22 MARS 2019

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 91 917 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	91 917 euros
A la réserve légale à concurrence de 5 %	4 596 euros
S'élevant ainsi à 86 754 euros	

Le solde	87 321 euros
Au comptes « autres réserves »	87 321 euros
S'élevant ainsi à 611 516 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par 130615 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
La Société ATELIER DE SAINT PATERNE
Repr. par M. Olivier BROSSARD

